



**Conseil d'établissement 2018-2019  
LE LUNDI 5 novembre 2018**

à 18h30, au salon du personnel, situé derrière la bibliothèque

PROCÈS VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum
  - 1.1. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Chartrand agira comme secrétaire pour la séance.

		<b>PRÉSENT</b>	<b>ABSENT</b>
<b>MEMBRES PARENTS</b>	Geneviève Bordeleau	X	
	Mylène Arsenault	X	
	Caroline Chartrand	X	
	Nicolas Reichenbach	X	
	Keith Young	X	
	Melanie Labelle	x	
<b>MEMBRES DU PERSONNEL</b>	Annie-Claude Desroches		x
	Andréanne Borduas	X	
	Diane Pitre-Gauvin	x	
	Janine Préfontaine	x	
	Cindy Bernier	x	
	Daphney Belfond	x	
	Julie Pietracoup	x	
	Jérémie Pelbois-Martineau	x	
	<b>MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</b>	Marie-Hélène Pageau	x
<b>DIRECTION (EX OFFICIO)</b>	Isabelle Boivin	x	
<b>DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)</b>	Guillaume Smith-Desbiens	X	

2. Période de questions du public (15 minutes)
  - 2.1. Aucun membre du public n'était présent.
3. Adoption de l'ordre du jour (5 minutes)
  - 3.1. *Mme Mélanie Labelle propose l'adoption de l'ordre du jour et est appuyée par Mme Cindy Bernier.*
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2018 (5 minutes)
  - 4.1. Au point 5.5, il y a une correction. On doit lire 2018-2019 et non 2017-2018.
  - 4.2. Au point 6, il y a une petite coquille, on doit lire représentante et non représentant.
  - 4.3. M Nicolas Reichenbach propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre et est appuyé par Mme Daphney Belfond.
5. Lecture et adoption du procès verbal du 24 septembre 2018 (5 minutes)
  - 5.1. Au point 6.5, il y a une correction. On doit lire tâche et non tache.
  - 5.2. Mme Andréanne Borduas propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre et est appuyée par Mme Cindy Bernier.

(Madame Isabelle Boivin arrive.)
6. Suivi aux procès-verbaux (10 minutes)
  - 6.1. Matériel didactique (2 minutes) : *La facturation est terminée et le paiement en ligne est désormais disponible. Cette nouvelle façon de procéder facilite le travail au secrétariat.*
  - 6.2. *Activités intégrées ( 2 minutes) : L'ensemble des équipes sont à finir la préparation selon les nouvelles mesures ministérielles. Ils ont plus de temps, car la programmation peut être faite tout au long de l'année.*
  - 6.3. *Brault et Bouthillier (2 minutes): Il n'y a qu'une seule personne qui a subi la problématique avec la facturation avant le 30 juin .*
7. Discussion points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités
  - 7.1. CRPRN (10 minutes ) : Il y a eu une réunion le 11 octobre, Mme Tania Naim est la nouvelle présidente du CRPRN. Il y a eu une allocution de Monsieur Laporte Commissaire-parent, il a expliqué qu'il y aurait un seul Comité de parents à compter de l'an prochain, mais la structure n'est pas encore établie. Il y a une formation offerte, pour les membres des CÉ, mercredi le 7 novembre ou le 12 novembre. Résolution du CRPRN pour forcer la CDPQ (REM) d'informer les écoles en temps utile des travaux qui peuvent poser des problématiques en santé et sécurité. Il y a une possibilité d'obtenir un montant d'environ 500\$ pour tenir une conférence. Mme Mélanie Labelle propose de présenter une conférence d'une nutritionniste, les trois écoles pourraient s'unir (ESCE, ESCO et Académie). La conférence pourrait se tenir au mois de mars, puisque c'est le mois de la nutrition. La modification des critères d'inscriptions à la CSMB sont en consultation jusqu'au 7 décembre. Il n'y a que quelques petites modifications.



## École Saint-Clément-Est

### Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

- 7.2. Dossier REM: Les trois présidentes des CÉ (ESCE, ESCO et Académie) sont allées à la rencontre le 9 octobre à l'hôtel de ville de VMR. Suite à cette rencontre, un comité d'acceptabilité sociale a été créé.
- 7.3. OPP (5 minutes): Il y a eu beaucoup d'activités : la fête de la rentrée, les photos scolaires, les décorations d'Halloween, la vaccination des élèves de 4e années, le comité des objets perdus. Un nouveau projet sera bientôt lancé, le recyclage de crayons feutres. Une boîte sera déposée au service de garde pour que les parents puissent y déposer les vieux crayons. La bibliothèque retourne le 6 novembre dans ses locaux, après un court séjour à la cuisine située au sous-sol. Le prochain projet est la collecte de denrées non périssables. Un horticulteur a rencontré les membres du comité vert, il propose son aide pour notamment l'enseignement en classe et suivre le projet lors de toutes ses étapes.
- 7.4. Fondation ( 5 minutes): Un montant de 21 934\$ a été amassé, cela représente 55% de l'objectif.
- 7.5. Activités parascolaires ( 5 minutes) : Le soccer est terminé depuis la semaine dernière. L'activité s'est bien déroulée et recommence au printemps. La gestion des enfants, a été un peu difficile pour les déplacements et dans la grande salle. Le responsable a été sensibilisé. Basketball: une seule séance a été annulée, il y a un très bel encadrement des enfants. Karaté sportif : tout se déroule bien.
8. Correspondance à l'endroit du conseil d'établissement (5 minutes)
  - 8.1. Aucune correspondance reçue.
9. Résultat du SÉVI (15 minutes)
  - 9.1. Questionnaire pour les 3 et 4e années concernant la violence, l'intimidation et la sécurité à l'école. Ce questionnaire est fait à la fin de l'année scolaire, il permet de cibler les interventions pour les divers intervenants impliqués à l'école. (ex.caravane de la tolérance, approches bienveillantes, travaux comité code de vie)
10. Projet éducatif (60 minutes)
  - 10.1. Le plan d'engagement vers la réussite a été accepté l'été dernier. LE MEES demande à toutes les écoles de réviser le projet éducatif au même moment. Le projet éducatif se pose comme une orientation, un objectif, une cible et non le résultat scolaire de l'élève.
  - 10.2. Le comité de pilotage est idéalement composé de parents, professeurs et membres du personnels. Le CÉ de ESCE jouera ce rôle.
  - 10.3. Le service de garde et l'assemblée générale des professeurs ont été informés des documents présentés au CÉ.
  - 10.4. L'école a beaucoup de marge de manoeuvre à l'intérieur des orientations du plan stratégique du MEES. Le projet éducatif est spécifique à l'école.
  - 10.5. Les trois axes du PEVR : approche collaborative, pratiques pédagogiques probantes, compétences du XXIe siècle. Les trois orientations : un continuum de services adaptés, soutenir les enseignants, assurer un milieu inclusif et accueillant.

- 10.6. Présentation de données démographiques, de résultats de tests concernant la proportion d'enfants à la maternelle vulnérables selon cinq domaines de développement ainsi que des compétences : résoudre, compréhension de texte (lire) et écrire pour les élèves de 1<sup>ère</sup> à 4<sup>e</sup> année.
- 10.7. Les trois chantiers, enjeux qui sont proposés pour le projet éducatif de ESCE : développer le sentiment d'empathie, compétence résoudre des problèmes et compétence lire des textes variés.
  
11. Sortie au service de garde (approbation) et information du service de garde ( 5 minutes)
  - 11.1. Il y a une petite coquille dans le document, la sortie du 19 avril est dans les faits le 30 avril 2019. Il y a correction du document.
  - 11.2. Approuvé à l'unanimité, sur proposition de Mme Andréanne Borduas qui est appuyée par M Keith Young.
  - 11.3. Mme Pitre-Gauvin nous mentionne que les activités de l'Halloween sont passées. Il y a une difficulté afin de trouver du personnel, mais cette situation n'est pas unique à ESCE.
  
12. Informations de la direction:
  - 12.1. À l'avant, les travaux sont presque terminés. La croix en blocs sera posée mercredi (7 novembre) sur le mur de la rue Beverly.
    - 12.1.1. Monsieur Marc Prescott remplace madame Gingras des ressources matérielles de la CSMB. Les appels d'offres pour les structure de jeux sont fermés.
    - 12.1.2. Le nettoyage sera fait ainsi que la pose des moustiquaires sur toutes les fenêtres de l'école.
    - 12.1.3. Il reste encore quelques points à définir notamment l'emplacement des clôtures, les bacs de plantations.
  - 12.2. Directive de la CSMB sur la clientèle
    - 12.2.1. Il n'y aura plus de nouveau groupe ouvert par la CSMB dans les écoles.
  
13. Questions diverses
  - 13.1. Aucune question .
  
14. Prochaine rencontre : Lundi 10 décembre 2018
  - 14.1. Levée de l'assemblée à 20h30 sur proposition de Mme Diane Pitre-Gauvin et appuyé par M Jérémie Pelbois-Martineau.